



**DELIBERATION**  
**COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER**  
**DEPARTEMENT DU CALVADOS**

Séance du 18 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit juin à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 11 juin 2026, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	19

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Madame CARPENTIER, Monsieur TREFOUX, Madame LEBAILLY, Monsieur FORGAR, Monsieur HAMEL, Madame JOURDAN, Monsieur HAINCOURT, Madame LEGRANDOIS, Monsieur DECARSIN, Madame VANHEMS, Monsieur ENGEL, Madame LANGLAIS, Monsieur OLLIVIER, Monsieur FLEURY, Madame CAVIER

Absents excusés : Madame LOUIS-PHILIPPE a donné pouvoir à Madame CARPENTIER, Monsieur BLAIZOT a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI, Madame VILLARD a donné pouvoir à Madame LEGRANDOIS

Secrétaire de Séance : Madame CARPENTIER

**26-070 SUBVENTIONS CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'équipage de voile de la section sportive du collège Quintefeuille sis à Courseulles-sur-Mer, a été qualifié aux championnats de France d'UNSS qui se dérouleront du 1<sup>er</sup> au 4 juin 2026 à Carcans Maubuisson.

Considérant que parmi cet équipage composé de cinq élèves, deux élèves sont domiciliés à Bernières-sur-Mer. La commune propose de verser une subvention à hauteur de 50% des dépenses afférentes à ces derniers, soit location du mini-bus proratisée  $331\text{€}/5 = 66.20\text{€}$ , et coût de l'hébergement par enfant : 165€. Soit pour 2 élèves :  $(66.20\text{€} + 165\text{€}) * 2 * 50\% = 231.20\text{€}$ .

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs,

**VALIDE** l'octroi d'une subvention exceptionnelle au collège de Quintefeuille d'un montant de 231.20€ pour contribuer au financement de la participation de 2 bernierais de l'équipage de voile de la section sportive aux championnats de France d'UNSS à Carcans Maubuisson.

VOTE : POUR : 19

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI